



MUNICIPALITÉ DE BEX

**AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX**

## **PRÉAVIS N° 2015/09**

**Halle pour le stockage des plaquettes de bois de chauffage  
sur la parcelle communale 2270, en Combes.**

**Travaux complémentaires et non prévus**

**Date proposée pour la séance de  
commission des finances :**

Le mardi 20 octobre 2015, à 18h30

Salle de Municipalité

## Table des matières

1. Objet du préavis.....	- 3 .-
2. Travaux de génie civil .....	- 3 .-
3. Charpente métallique .....	- 3 .-
4. Couverture - ferblanterie .....	- 3 .-
5. Panneaux photovoltaïques .....	- 4 .-
6. Ingénieur et direction des travaux .....	- 4 .-
7. Géomètre.....	- 4 .-
8. Divers et imprévus.....	- 4 .-
9. Conclusions .....	- 5 .-

Bex, le 17 août 2015

Madame la Présidente du Conseil,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

### 1. Objet du préavis

Ce préavis présente, après construction de l'ouvrage, un comparatif des montants, entre le préavis initial 2012/01 et les travaux exécutés, ainsi que l'explicatif des travaux complémentaires et non prévus.

### 2. Travaux de génie civil

En cours de chantier, divers travaux non prévus ou demandés par la commune ont été exécutés, tels que :

- places de stockages supplémentaires en revêtement bitumineux
- remise en état du terrain naturel et ensemencement
- fouille entre le hangar et la STEP pour tube électrique et solaire
- surplus encaissement, grave et revêtement sur l'ensemble de la surface

Montant du préavis :	Fr. 240'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr. <u>292'826.40 TTC</u>
Dépassement :	Fr. 52'826.40 TTC

### 3. Charpente métallique

Le projet initial prévoyait une structure (poteaux et toiture) entièrement métallique. Après décision municipale, le projet a été modifié et exécuté avec des poteaux métalliques et une toiture en bois.

Montant du préavis :	Fr. 110'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr. <u>103'000.00 TTC</u>
Moins-value :	Fr. 7'000.00 TTC

#### 4. Couverture, ferblanterie

Montant du préavis :	Fr. 100'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr. <u>82'811.35 TTC</u>
Moins-value :	Fr. 17'188.65 TTC

#### 5. Panneaux photovoltaïques

Divers travaux de fouilles, électriques ou contrôles, ont été mis dans le chapitre 8 (divers et imprévus). Le chapitre 5 ne concerne que la fourniture et pose des panneaux + le contrôle de l'Association Suisse Qualité et Management.

Montant du préavis :	Fr. 175'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr. <u>138'240.95 TTC</u>
Moins-value :	Fr. 36'759.05 TTC

#### 6. Ingénieurs et direction des travaux

Montant du préavis :	Fr. 40'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr. <u>39'622.90 TTC</u>
Moins-value :	Fr. 377.10 TTC

#### 7. Géomètre

Montant du préavis :	Fr. 20'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr. <u>9'525.55 TTC</u>
Moins-value :	Fr. 10'474.45 TTC

#### 8. Divers et imprévus

Il y a principalement 2 postes qui expliquent le dépassement.

##### 8.1 Partie électricien et services électriques (FMA)

Initialement, il n'était pas prévu d'alimentation électrique, mais la commune a profité de la fouille pour le solaire, entre la STEP et le hangar, pour poser également un câble. De nombreux travaux électriques ont donc été exécutés, que ce soit au hangar ou sur les tableaux à la STEP, ainsi que 2 carottages pour l'arrivée des tubes. Une installation de paratonnerre a

également dû être posée. Par ailleurs il a été nécessaire, pour le solaire, de changer un câble FMA qui était insuffisant. Il est à noter, que l'installation au hangar et le dimensionnement du câble solaire permettront, dans le futur, de poser des panneaux sur le 2<sup>ème</sup> pan de toiture. Le montant total des travaux divers (sauf pt. 8.2) est de Fr. 53'159.15 TTC.

## 8.2 Filets brise-vent

Lors des premières tempêtes de foehn, il a été constaté que le vent s'engouffrait dans le hangar et faisait s'envoler les plaquettes bois qu'on a retrouvées un peu partout aux alentours et notamment à la STEP, ce qui n'était pas acceptable. Décision a été prise par la municipalité de faire poser 2 filets de protection aux 2 extrémités, pour un montant de Fr. 24'645.60 TTC. Ces filets n'ont pas résisté à une nouvelle tempête, les rails de guidage étant sous-dimensionnés. Il a donc été nécessaire de modifier le système ; coût des travaux Fr. 9'923.- TTC. Le montant total des travaux relatifs aux filets est donc de Fr. 34'568.60 TTC.

Montant du préavis :	Fr.	35'000.00 TTC
Montant travaux exécutés :	Fr.	<u>87'727.75 TTC</u>
Dépassement :	Fr.	52'727.75 TTC

## 7. Récapitulatif financier (TTC)

Libellé	Préavis	Exécuté
Terrassement, fouilles, goudronnage, fondations, aménagements, accès	240'000.00 Fr.	292'826.40 Fr.
Charpente métallique (+bois)	110'000.00 Fr.	103'000.00 Fr.
Couverture et ferblanterie	100'000.00 Fr.	82'811.35 Fr.
Panneaux photovoltaïques	175'000.00 Fr.	138'240.95 Fr.
Ingénieurs et direction des travaux	40'000.00 Fr.	39'622.90 Fr.
Géomètre	20'000.00 Fr.	9'525.55 Fr.
Divers et imprévus	35'000.00 Fr.	87'727.75 Fr.
<b>Total</b>	<b>720'000.00 Fr.</b>	<b>753'754.90 Fr.</b>

Total à amortir = Fr. 753'754.90 – Fr. 9'723.00 (remboursement ECA – dégâts filets de protection, franchise déduite), soit **Fr. 744'031.90 TTC.**

## 8. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de voter les conclusions suivantes :

- o vu le préavis municipal N° 2015/09 ;
- o entendu le rapport de la Commission des finances ;
- o considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

### le Conseil communal de Bex décide :

1. d'accorder un crédit complémentaire au préavis 2012/01 de Fr. 24'031.90.
2. de porter à l'actif du bilan le montant de Fr. 744'031.90 sous la rubrique « bâtiments et constructions », compte n° 9143.001, et à l'amortir sur une durée de 30 ans à raison de Fr. 24'800.00 par an.

Dans l'attente de votre décision nous vous présentons, Madame la Présidente du Conseil, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, nos salutations les meilleures.

Au nom de la Municipalité  
Le syndic :  P. Rochat  
Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a central shield. The shield features a crown at the top, a cross, and the words 'LIBERTÉ' and 'PATRIE'. The outer ring of the seal contains the text 'MUNICIPALITÉ DE BEX' and two small stars.

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Yves Rapaz